



MANDAT DE VENTE

(appartement, maison, immeuble, parking, terrain...)
(Neuf et VEFA exclus)

PRIX DE VENTE TTC	OPTION 1 (tarifs de références) Honoraires charge vendeur en % TTC	OPTION 2 Honoraires sur devis (TTC)
De 1 à 60 000€	10% Avec un minimum de 3000€	Suite à l'étude du marché et en particulier la prise en compte du coefficient de vendabilité du bien, le mandant et le mandataire s'entendent sur la signature et l'acceptation d'un devis inférieur à l'option 1. Ce devis peut s'exprimer en % ou en montant forfaitaire. Un tel accord interviendra en fonction des spécificités du marché local et es caractéristiques du bien proposé à la vente, et devra être matérialisé par les signatures d'un devis ainsi que d'un mandat au tarif convenu dans le devis.
De 60 001 à 100 000€	8 %	
De 100 001 à 150 000€	7 %	
De 150 001 à 250 000€	6 %	
De 250 001 à 350 000€	5 %	
Au dela de 350 001€	4 %	